

# colloque CASTOR

18 & 19 novembre 2021, Dole (39)



## Motion

Les participants du colloque Castor franco-suisse organisé à Dole (39) les 18 & 19 novembre 2021 demandent que le Ministère de la Transition Écologique reconnaisse le statut d'espèce ingénieure du Castor d'Eurasie, qu'il bénéficie à ce titre d'un cadre stratégique national et que la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM) soit dotée à brève échéance de moyens pour l'établissement d'un plan national dédié en lien avec la mission actuelle de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Accentué par le dérèglement climatique, le contexte actuel d'érosion de la biodiversité et de dégradation quantitative et qualitative des cours d'eau et des zones humides, impose le déploiement de dispositifs réglementaires, techniques et financiers ambitieux amenant à la réalisation d'opérations concrètes et durables.

Le Castor d'Eurasie a un rôle prépondérant dans cette reconquête écologique par son action intrinsèque sur les écosystèmes. Le Castor est une espèce protégée pour ce qu'elle est, mais aussi et surtout pour ce qu'elle fait depuis des millénaires sur l'ensemble du réseau hydrographique eurasiatique. Son action dans l'entretien, la création, le renouvellement des habitats aquatiques et humides permet notamment d'améliorer la qualité de l'eau, de stocker du carbone, de tamponner l'effet des petites crues, de soutenir les débits d'étiage et l'accueil d'une biodiversité particulièrement menacée.

L'action bénéfique du Castor sur la naturalité des cours d'eau est démontrée scientifiquement dans les nombreux pays qui l'hébergent, elle est désormais à faire valoir également en France où le castor ne doit plus être considéré comme une espèce comme les autres. Il est une composante essentielle des cours d'eau et manque encore dans de nombreux bassins versants qui ne bénéficient pas de la présence de leur principale espèce ingénieure. Ce retour a en outre besoin d'être accompagné pour fluidifier et prévenir les potentiels antagonismes avec les acteurs humains des cours d'eau.

C'est pourquoi, le retour et la réelle prise en compte du Castor sur l'ensemble du réseau hydrographique national méritent une mobilisation forte des services de l'État afin d'apporter un appui politique, technique et financier aux collectivités et associations travaillant sur l'espèce à travers un cadre national stratégique.

